

Horaires !!

Départ le soir	Retour le matin
Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet) ... 19 h 30	Départ Arreau 20 h 30
Briec Restaurant Chaudron Glazick (Echangeur Kerlez) ... 20 h 15	Pau (sortie 9.1 sur l'A 64) 22h 15
Quimperlé (parking centre Leclerc) 21 h 10	Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62) 23h 30
Vannes (parking centre commercial Carrefour) 22 h 40	Niort (péage sortie n°11 sur l'A 83) 3h 00
La Roche Bernard (Aire de Marzan) 23 h 15	Nantes (Aire de la Grassinière) 4 h 55
Nantes (Aire de la Grassinière) 0 h 30	La Roche Bernard (Aire de Marzan) 5 h 45
Niort-La Crèche (péage sortie n°11 sur l'A 83) 2 h 30	Vannes (parking centre commercial Carrefour) 6 h 35
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62) 5h 45	Quimperlé 8 h 50
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64) 7h45	Briec 9 h 35
Arrivée Arreau 8h 50	Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet) 10 h 30

Friandises, et boissons (**eau minérale uniquement**) sont admises pour passer une meilleure nuit, il est cependant recommandé de prendre son repas avant le départ, l'arrivée sur le site étant prévue pour le petit déjeuner !

A mettre dans les valises !!

Pour la montagne absolument	Pour la vie quotidienne
<ul style="list-style-type: none"> • 1 paire de chaussures de marche montantes, 1 paire de tennis. • 1 vêtement imperméable avec capuche. • 1 ou 2 pull-overs. • 1 casquette et 1 crème solaire. • 1 nécessaire de camping (1 assiette alu, couvert, 1 gourde, 1 couteau bout rond...). • 1 lampe de poche. • 1 paire de lunettes de soleil (verres filtrants n°3 mini) • 1 sac à dos résistant (30 à 50 litres). • 1 tapis de sol. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Drap housse, 1 drap de dessus obligatoire, 1 housse de traversin (pour lit de 90). • 1 sac de couchage obligatoire pour les camps. • 1 sac de linge sale. • Des sous-vêtements pour chaque jour (sous-vêtement, chemises, chaussettes, tee-shirts...), • Pantalons et pulls chauds de rechange et/ou survêtement de sport, • 1 maillot de bain pour la piscine, • Pyjama, linge et affaires de toilette. • 1 paire de chaussons pour le chalet. • 1 paire de chaussures confortables.

Tout le **linge** doit être marqué au nom de l'enfant, le Centre de vacances n'est pas responsable du linge perdu. Le linge n'est pas lavé pendant le séjour (sauf incidents...)

L'argent de poche : Nous conseillons une somme de 10 à 30 €, selon la durée du séjour pour les petites dépenses personnelles de votre enfant.

Médicaments : aucun médicament (ex : doliprane) ne peut être donné aux jeunes sans ordonnance même si ce dernier ne requiert pas de consultation médicale.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou d'objets de valeurs.

- Le Centre de vacances « Chêne et Roc » est un **accueil collectif de mineurs** donc **la cigarette est strictement interdite**.
- Venir au Centre de Vacances suppose de la part de chacun, un effort... de gentillesse, de participation et d'attention, de respect de l'autre, pour que chacun dans le groupe vive ses vacances et se sente le plus à l'aise possible.
- Pour les parents, inscrire son enfant, c'est adhérer à l'association "Chêne et Roc" et être appelé à participer à l'assemblée générale qui aura lieu en Novembre.

Au cœur des Pyrénées SEJOUR MONTAGNE – ÉTÉ 2019



Du Dimanche 14 Juillet au Dimanche 28 Juillet 2019
Du Dimanche 28 Juillet au Dimanche 11 août 2019

Enfants 7 - 12 ans • Ados 13 - 16 ans

Inscriptions : Centre de Vacances "Chêne et Roc"

Route de St Lary – Cadéac 65240 ARREAU
Tél : 05 62 40 76 80 – Portable 06 80 84 80 28

Pour en savoir plus : www.centre-vacances-pyrenees.com
Email : contact@centre-vacances-pyrenees.com

Pour tous renseignements complémentaires sur le séjour 2019 :

Renseignements en Bretagne

Mme Michelle MONOT Tél : 06 83 03 18 92

Mr Jean Pierre LAE Tél : 06 12 95 60 66

2 semaines de bonheur, au coeur des Pyrénées

- Vous aimez la montagne, vous rêvez de balades en liberté, venez découvrir les grands espaces de nature dans la douceur des Hautes-Pyrénées au Centre de vacances "Chêne et Roc".
- Multi-activités en pleine nature, randonnée découverte, équitation, tir à l'arc, VTT descente, journée en Espagne, accrobranche, rafting encadré par des accompagnateurs Brevet d'Etat DDJS.
- Durant le séjour l'équipe d'animation privilégie au maximum la vie de groupe, la prise d'initiatives et l'expression des enfants (chants, jeux, veillées, etc...).



Coût

Prix du séjour : Enfants (de 7 à 12 ans)600 € TTC

Ados (de 13 à 16 ans).....650 € TTC

Le tarif des séjours jeunes comprend :

- La pension complète.
- Le voyage aller retour.
- Les activités.
- L'assurance assistance.

Modalités de règlement :

- Acompte de **200 € à l'inscription**, le **solde (du prix du séjour) est exigible un mois avant le départ** (à adresser avec les pièces obligatoires pour constitution du dossier d'inscription).
- Par chèque bancaire à l'ordre de "Association Chêne et Roc", (Possibilité de paiement étalé 4 chèques maximum).
- Par chèques vacances (**avec le talon supérieur**).
- Joignez vos BONS DE VACANCES avec le montant journalier (CAF, MSA)
- Joignez **l'original des attestations** de prise en charge (Services sociaux, CCAS, etc...).



Constitution du dossier de pré-inscription :

- Joignez le(s) bulletin(s) d'inscription(s) avec le chèque d'acompte.
- Bons de vacances et autres aides,
- Joignez **l'original de l'accord de prise en charge** par l'organisme payeur avec adresse complète et nom de l'interlocuteur (Services sociaux, CCAS, etc...).

Tout dossier de pré inscription incomplet ne sera pas pris en compte

Constitution du dossier :

Pièces obligatoires à fournir après réception du courrier de confirmation d'inscription

1. **La fiche sanitaire de liaison à compléter** (elle vous sera adressée avec la confirmation d'inscription).
2. **Certificat de vaccination**, ou copie page vaccination du carnet de santé.
3. **Certificat médical** de non contre indication à la pratique des activités physiques,
4. **Test préalable aux activités nautiques de 50 m avec passage sous l'eau.**
5. **Carte européenne (carte originale)**, à retirer à votre sécurité sociale (indispensable pour accompagner les copains en Espagne).
6. **Carte d'identité obligatoire (carte originale).**
7. **Autorisation de sortie du territoire (AST)**, imprimé Cerfa N°15646-01 à retirer sur le site.
8. **Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile" obligatoire** (à demander à votre assureur).

En cas d'effectifs insuffisants 3 semaines avant le départ, l'association se réserve le droit d'annuler le séjour. Les familles seront informées immédiatement et l'acompte remboursé.